

Démarches pour l'ouverture d'un compte bancaire associatif : quand l'écureuil se cache

« *Ce qu'on gagne par le mensonge, on le perd en considération* ».
Chateaubriand. Mémoires d'outre-tombe (1841)

1- Introduction

L'association Cognition a été créée en décembre 2016 à Saint Jean De Moirans (Isère) et j'en suis le Président puisqu'il s'agit du vocable à employer lorsqu'on est à l'origine de sa création. Le but de cette association est de traiter de sujets divers dans le domaine de la psychologie et des sciences de l'éducation. Pour satisfaire aux contraintes administratives, il a fallu ouvrir un compte bancaire. Dans ce papier bref, je livre quelques remarques au sujet d'une difficulté rencontrée pour l'ouverture de ce compte.

2-En recherche d'organismes bancaires

2-1 Le Crédit Agricole : c'est non

Dès lors qu'une association se crée, l'ouverture d'un compte bancaire est nécessaire. Un dossier d'ouverture de compte associatif doit être constitué. Ce dossier comprend un ensemble de documents, tels l'extrait du journal officiel publiant la déclaration initiale, le récépissé de déclaration de création, le procès-verbal d'assemblée générale constitutive, la pièce d'identité de la personne habilitée à faire fonctionner les comptes, etc. Ensuite, il faut choisir un organisme bancaire. Par commodité, il m'a semblé qu'il valait mieux chercher du côté de la commune où siège l'association. Par hasard, j'ai commencé début décembre 2016 ma recherche en ouvrant les portes du Crédit Agricole de Moirans (38430). Voici quelques bribes de discours échangées avec l'employée rencontrée :

[...] l'employée : vous êtes déjà client chez nous ?

Nicolas P : pas encore, mais j'espère le devenir

l'employée : ah, alors ce n'est pas possible Monsieur,

Nicolas P : ah bon, pourquoi ?

L'employée : il faut que vous soyez déjà client chez nous ;

Nicolas P : et bien, je veux être client chez vous ;

l'employée : dans ce cas, il faut déjà avoir un compte courant au crédit agricole ou alors en ouvrir un ;

Nicolas P : donc pas d'ouverture de compte associatif sans compte courant chez vous

l'employée : désolé Monsieur, c'est la règle. Je n'y suis pour rien ;

Nicolas P : tant pis, merci madame.

Déjà client depuis 15 ans à la banque populaire, pour ne pas concentrer tous les comptes au même endroit, j'ai voulu ouvrir d'autres portes. Disposant encore de mon pouvoir d'agir, j'ai continué ma démarche prospective.

2-2 La Caisse d'Épargne : c'est oui

J'aperçois un autre organisme, en l'occurrence la Caisse d'épargne. D'un point de vue historique, le but premier des Caisses d'épargne était de collecter l'épargne des « *petites gens* » afin de leur permettre de faire face aux aléas de la vie (maladie, accident du travail au moment où n'existe aucun système social). A l'accueil, on me dit qu'il faut prendre rendez vous avec le chef d'agence pour l'ouverture d'un compte associatif. Le rendez-vous fut pris immédiatement. Quelques jours plus tard, je rencontre donc le chef d'agence. Au cours de l'entretien, l'homme me dit être proche de la retraite, habiter dans le même village où se situe l'association. La discussion est chaleureuse, et tourne autour de thèmes administratifs et de santé en générale. J'apprends même, avec enthousiasme que la Caisse d'épargne soutient financièrement quelques associations. Il me signifie n'avoir aucune objection à l'ouverture de ce compte. Le dossier est par la suite transmis rapidement par mes soins. Au bout d'un mois et demi, n'ayant aucune nouvelle, je prends l'initiative de téléphoner à l'agence où on m'indique que le responsable (absent) sera informé. Un mois plus tard, toujours aucune nouvelle. Je décide alors de me rendre sur place pour tenter d'avoir des explications. Le chef d'agence n'est toujours pas là, mais on me dit à nouveau que l'information lui sera transmise.

2-3 Mais où se cache l'écureuil de la caisse d'épargne ?

Cinq mois se sont écoulés entre ma rencontre avec le chef d'agence et mon dernier appel téléphonique à l'accueil sans qu'aucune information me soit transmise. Dans le but d'avoir des explications de la hiérarchie, La direction régionale de la Caisse d'épargne contactée par mail sur sa page internet (voir l'onglet « *nous contacter* », avec indication de réponse rapide) n'a jamais répondu. Que s'est-il donc passé depuis ma rencontre avec le chef d'agence et le dépôt du dossier d'ouverture du compte ? Le chef (appelé dorénavant l'Écureuil, le symbole de la caisse d'épargne) a disparu. Le refus d'ouverture de compte est un droit pour une banque, mais l'association Cognition n'a jamais reçu de lettre de refus d'ouverture de compte de la Caisse d'épargne. Elle n'a simplement jamais reçu quoi que ce soit. Alors, m'aurait-on menti en me disant qu'il n'y avait aucun problème pour l'ouverture de ce compte ? C'est le point de vue que je soutiens tout en m'interrogeant sur la nature de ce problème.

3-Le mensonge en quelques lignes : pourquoi ment-on ?

Il m'aurait été difficile ici de débattre longuement de la question du mensonge tant le sujet sur lequel beaucoup ont écrit reste complexe. Je me contente de ces quelques lignes. D'après Le Grand Robert de la langue française (A. Rey, 2001, p. 1351-1352) le mensonge est une assertion sciemment contraire à la vérité, faite dans l'intention de tromper. Il serait donc question d'un message qui consisterait toujours à dire ce que l'on ne croit pas. Le menteur connaît la vérité, et a le choix de la dire ou pas. Il serait un suggestionneur d'erreur. « *La vérité, c'est que nous mentons parce que nous avons été punis pour avoir dit la vérité* » (Cyr1, 2003, p. 167). Globalement, on ment parce qu'on a une attitude égoïste (pour donner une bonne image de soi ; obtenir un avantage ; éviter une punition). On ment aussi parce qu'on a une attitude altruiste (ne pas faire de la peine ou faire plaisir). On peut mentir par omission (ne rien dire) ou en falsifiant la réalité. Le mensonge est à distinguer de l'hypocrisie ou le sujet simule et dissimule des sentiments, cherche à donner de sa personne une conception erronée, fausse des réalités intérieures. C'est en mettant le mensonge au service de l'hypocrisie que l'hypocrite fausse la réalité.

3-1 Quelques synonymes

Baratin, bobard, contrevérité, faux, tromperie, simulacre, affabulation, fourberie etc. Le mensonge est souvent nécessaire : « *Toute vérité n'est pas bonne à dire* ».

3-2 Quelques marqueurs

La détection du mensonge repose sur une idée assez simple, celle qui considère que les hommes, lorsqu'ils mentent, émettent des signaux corporels. Il existe des outils de détection du mensonge, comme le SVA (Statement Validity Analysis), le CBCA (Criteria-based Content Analysis) ; le SCAN (analyse des déclarations écrites/verbales) ; le Voice Stress Analyser (voix) ; le polygraphe (SNA) ; l'électroencéphalogramme (P300). On peut se baser également sur des indicateurs corporels, comme les mouvements respiratoires, l'activité musculaire, la pression sanguine, le pouls, les réactions électrodermales, le rythme cardiaque, les changements dans l'intonation de la voix. Toutefois, ces indicateurs ne seraient pas toujours fiables. Le taux de succès pour détecter un mensonge ne dépasse pas le seuil de 50 % (Vrij, 2000). Le lecteur aura sans doute compris qu'ici, il ne m'est pas possible d'utiliser ces outils, tout au moins les marqueurs corporels qui auraient été intéressant à investiguer, si tant est qu'une rencontre ait pu s'organiser. Au bout de quatre mois, n'ayant aucune nouvelle de l'écureuil, j'ai décidé de ne plus insister.

4-En guise de conclusions

Ma conclusion sera brève. La disparition de l'écureuil de la caisse d'épargne de Moirans reste une énigme. Je me contente simplement d'un premier niveau d'interrogation, celui qui concerne la question du mensonge. Un adulte ment en moyenne deux fois par jour (25 % des interactions sociales d'après Saint-Yves & al, 2004) sans qu'on puisse systématiquement considérer le mensonge comme pathologique. Mentir ressemblerait à trahir une promesse, celle de la vérité que l'on doit. Si l'on considère le mensonge, il n'y a plus de promesse possible disait Kant. Dès lors, je conjecture qu'à la caisse d'épargne de Moirans, j'étais probablement inclus dans les 25 % des interactions sociales produites par l'écureuil au moment de notre rencontre. A contrario, je conjecture qu'avec la banque populaire de Saint Egrève j'ai été reçu par son conseiller financier avant, ou peut-être après la production des 25 % des interactions sociales journalières de ce dernier.

Nicolas Paratore, Président Association Cognition (mai 2017).

Références dans le texte :

- Cyr, M.-F (2003). *La vérité sur le mensonge*. Les Éditions de l'Homme.
- Saint-Yves, M., Pilon, M. & Landry, J. (2004). La détection du mensonge. Dans M. St-Yves et J. Landry (éd.), *Psychologie des entrevues d'enquête : de la recherche à la pratique*, Cowansville (Québec), Les Éditions Yvon Blais, 257-288.
- Vrij, A. (2000). *Detecting Lies and Deceit. The Psychology of Lying and the Implications for Professional Practice*. John Wiley & Sons, Ltd. Chichester, Royaume-Uni.

Pour information : en 2006, une méta-analyse de 206 études (Bond & DePaulo, 2006) a révélé que les personnes étaient capables de détecter le mensonge dans 54 % des cas, soit à peine plus que le niveau de la chance (50 %)